

Communauté de communes Petite Montagne

Compte rendu conseil communautaire du 12 avril 2016 convocation 07 avril 2016

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER – TRE COURT , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE , Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Roland VUITTON, Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie –Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Le Président ouvre la séance en rappelant ses propos de la réunion précédente « le budget 2016 est un budget pour préparer l'avenir, il faut être en ordre de marche pour assurer toutes nos compétences ». Il souligne l'importance du vote du compte administratif et celui du budget dans la vie d'une collectivité. Cette séance concerne uniquement le budget général, les budgets annexes ayant fait l'objet de réunion le 09 février et le 17 mars dernier.

Rendu des décisions prises en vertu des délégations accordées au Président.

Aucune décision depuis le dernier conseil communautaire

Approbation du compte de gestion 2015.

Considérant que le compte de gestion établi par le trésorier pour le budget principal reflète l'intégralité des dépenses et des recettes, les délégués communautaires approuvent à l'unanimité ce compte de gestion.

Approbation et vote du compte administratif 2015.

○ Résultats

	RESULTAT antérieur reporté (au 01 janvier 2015)	GESTION 2015	RESULTAT de clôture 2015 avant restes à réaliser	Résultats corrigés des restes à réaliser
SECTION INVESTISSEM.	341 892.98 €	- 804 810.42 €	- 462 917.44 €	- 85 948.44 €
SECTION FONCTIONNEM.	458 750.37 €	627 737.03 €	627 737.03 €	541 788.59 €

La gestion 2015 est marquée par

- La rentrée scolaire et l'accueil de loisirs dans un groupe scolaire neuf à ARINTHOD à la rentrée de septembre, rendus possible par l'investissement du maître d'œuvre, des entreprises, des vice-présidents, des agents de la collectivité, du personnel enseignants et de l'accueil de loisirs, des parents d'élèves pour le déménagement.

- La fin de mise à disposition par les communes d'Arinthod et de Légna, pour l'exercice de la compétence scolaire et péri-scolaire, de bâtiments et leur restitution aux communes concernées

- L'aménagement du parking –aire de station des bus- équipement commun au collège.

- La mise en place de la réforme des rythmes scolaires qui s'accompagne des temps d'activités périscolaires (TAP), de l'accompagnement dans les bus des enfants de moins de 6 ans a induit des dépenses nouvelles sur une année complète.

- L'aide financière liée au Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) avec la Caisse d'Allocations Familiales du Jura est versée annuellement depuis le 01/01/2015. Toutefois en 2015, la collectivité a perçu également le solde de la subvention allouée pour 2014.

- Travail avec le Pays Lédonien par rapport à la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial)

- Rédaction du schéma de mutualisation des services, dégageant 8 actions dont l'adhésion par les Communes est « à la carte ».

- Gestion des mouvements de personnel – A.L.S.H. , Natura, affaires générales.
- Réalisation du programme de travaux de voirie.
- La réalisation d'un emprunt de 120 000 € auprès de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté
- La baisse de la D.G.F. (- 88 000 €)
- Consultation des banques pour le réaménagement des prêts qui n'a pu aboutir – pénalités de rachat trop importante. Une nouvelle négociation est peut-être envisageable sur 2016.

Les restes à réaliser concernent, principalement,
 en dépenses : travaux d'aménagement du parking à proximité du groupe scolaire d'ARINTHOD,
 en recettes : subventions notifiées liées à la construction de ce groupe scolaire et du parking.

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
-33 642 € (1)	99 996 €	122 106 €	393 879 €	392 352 €	255 571 € (2)	249 662 € (3)	371 809 € (4)

○ La capacité d'autofinancement nette (CAF) de la communauté de communes

Cet indicateur (différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement diminuées du montant des remboursements d'emprunt en capital) représente la santé financière d'une collectivité, sa stabilité doit être recherchée.

- (1) difficultés économiques de Smoby
- (2) (3) baisse de la D.G.F. et prélèvement au titre de contribution au redressement des finances publiques qui ne cessent d'augmenter
- (4) subvention au titre Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) : solde 2014 et année 2015

○ Dépenses et recettes réalisées

Elles sont présentées par service.

Les données reflètent l'engagement de la collectivité dans le domaine scolaire et périscolaire.

Elles soulignent le décalage entre les dépenses et les recettes sur certains postes (piscine, tourisme), différence qui n'est pas une surprise et qui résulte d'un « choix politique pris en commun et à assumer ensemble » pour rendre le territoire accueillant. La construction de la piscine, équipement structurant, favorise l'apprentissage de la natation particulièrement des élèves, à des créneaux horaires corrects et limitant les frais de transport. Le maître-nageur, pour des raisons de temps de travail et d'amplitude horaire, ne peut pas assurer l'ouverture de la structure durant toutes les vacances, cette dernière est conditionnée par l'obtention de dérogation préfectorale.

La construction du groupe scolaire et l'aménagement du parking feront l'objet d'un décompte précis des dépenses et des recettes qui sera présenté ultérieurement.

Aucun délégué ne souhaite le vote à bulletin secret, le compte administratif est approuvé à l'unanimité

 Affectation du résultat

Les conseillers communautaires constatent le déficit d'investissement après restes à réaliser (85 948,44 €) et affectent cette somme à la section d'investissement (article 1068) en diminuant d'autant le résultat de fonctionnement.

 Vote du budget primitif 2016

Le Président rappelle qu'il s'agit d'un budget pour préparer l'avenir : déploiement de la fibre optique, transfert en pleine propriété imposé par la loi des zones d'activités des communes, actions dans le domaine du tourisme. Les inscriptions budgétaires reflètent ces prévisions et l'engagement par rapport à l'étude sur le régime de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) et sur un projet de territoire. C'est un outil qui permet de se situer, de se doter d'une vision du territoire à plus long terme, d'organiser les priorités d'actions.

Aucun délégué ne souhaite le vote à bulletin secret, le budget primitif est approuvé à l'unanimité

 Questions et informations diverses.

- Délibération du conseil municipal de la commune de Gigny reçue par mail le mardi 29/03/2016.

Un conseiller communautaire souligne que le financement des aménagements sur le territoire et particulièrement celui de la construction du groupe scolaire de Saint-Julien et du C.L.S.H. a été calculé en tenant compte des 40 communes et du nombre de foyers fiscaux, le retrait potentiel de la commune de Gigny aurait de fortes conséquences.

Le Président regrette la décision du conseil municipal, un travail en commun aurait été préférable. Il rappelle que la fusion avec les Communautés de Communes voisines n'est pas inscrite dans le schéma de coopération intercommunale arrêté le 27 mars 2016 par Monsieur le Préfet.

Faute d'informations précises de la Préfecture, le Conseil Communautaire ne se prononce pas.

- Voirie

La commission se réunira le 19 avril pour étudier les devis liés aux travaux 2016 de voirie

- Assainissement

La commission se réunira le 02 mai.

- Convention tripartite avec le Conseil Départemental - l'ADAPEMONT- la Communauté de Communes

Ce document assurerait les financements des partenaires Etat et Région et conditionnerait celui du Conseil Départemental du Jura. Comme elle modifierait les modalités de demande de travaux des Communes et leur facturation, lors de sa présentation en conseil communautaire par l'ADAPEMONT, certains maires ont manifesté leur mécontentement ; le Président a demandé une année de réflexion avant de prendre la décision.

- Le personnel :

Le Président informe du départ volontaire de Fabien JANOD, adjoint technique, pour début juin. Un recrutement sera organisé pour son remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 21 heures 30.

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 12 avril 2016

Délibération 6 2016.04.12

Nombre de membres

En exercice 51
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 07/04/2016
Date d'affichage : 09/05/2016
Domaine finances

L'an deux mil seize le douze du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER – TRE COURT , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE , Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Roland VUITTON, Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie –Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Convention de partenariat avec ADAPEMONT.

Considérant les statuts de la Communauté de Communes Petite Montagne

Considérant le rôle d'animation et de développement de l'Adapemont

Considérant la proposition de convention de partenariat entre la Communauté de Communes Petite Montagne et l'Adapemont

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE après avoir délibéré :

ACCEPTE la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Petite Montagne et l'Adapemont tel que présentée

ACCEPTE de verser une contribution de 6800 € à l'Adapemont

AUTORISE le Président à signer la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Petite Montagne et l'Adapemont

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 09/05//2016
et publication ou notification du 09/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 12 avril 2016

Délibération 7 2016.04.12

Nombre de membres

En exercice 51
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 07/04/2016
Date d'affichage : 09/05/2016
Domaine finances

L'an deux mil seize le douze du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER – TRECOURT, Jean-Louis DELORME, Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Roland VUITTON, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie –Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : convention 2016 avec l'association de pays et l'association « office de tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne »

Considérant les statuts de la Communauté de Communes Petite Montagne

Considérant les actions de l'office de tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne

Considérant le projet de convention présenté et notamment l'engagement financier qui en découle pour la communauté de communes Petite Montagne

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- APPROUVE le projet de convention avec l'association de pays et l'office de tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne pour l'année 2016

- PREND ACTE que la communauté de communes versera une contribution financière totale de 18 597 € (dix-huit mille cinq-cents quatre-vingt-dix-sept euros).

- AUTORISE le Président à signer toutes pièces s'y rapportant et notamment la convention

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 01/06/2016
et publication ou notification du 09/05/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 12 avril 2016

Délibération 1.2016.04.12

Nombre de membres

En exercice 51

Présents : 42 absents : 9

Qui ont pris part au vote 42

Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 07/04/2016

Domaine : finances

L'an deux mil seize le douze du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER à TRE COURT , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE , Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Roland VUITTON, Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie à Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Approbation Compte de Gestion 2015

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il n'y a pas lieu d'émettre des remarques sur chacun des comptes de gestion ;
1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

le conseil communautaire après avoir délibéré

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Ainsi ont délibéré et signé les membres

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 20/04/2016
et publication ou notification du 20/04/2016

Signature
Le Président
Jean-Louis DELORME

COMMUNAUTE DE COMMUNES PETITE MONTAGNE

Séance du 12 avril 2016

Délibération 2-2016.04.12

Nombre de membres

En exercice 51 Qui ont pris part au vote 41
Pour 41 i Contre 0 - Abstentions 0

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER i TRECOURT , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE , Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Roland VUITTON, Josiane CARRETIE ,Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie i Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Approbation du compte administratif 2015i Budget Général

L'an deux mil seize, le douze avril, à 19 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Gérard CHARRIERE, délibérant sur le compte administratif 2015, dressé par Jean-Louis DELORME, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- **Lui donne** acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<u>LIBELLE</u>	<u>FONCTIONNEMENT</u>		<u>INVESTISSEMENT</u>		<u>ENSEMBLE</u>	
	Dépenses <i>ou déficit</i>	Recettes <i>ou excédents</i>	Dépenses <i>ou déficit</i>	Recettes <i>ou excédents</i>	Dépenses <i>ou déficit</i>	Recettes <i>ou excédents</i>
Résultats reportés				341 892.98		341 892.98
Opérations de l'exercice	3 385 611.85	4 013 348.88	3 520 898.14	2 716 087.72	6 906 509.99	6 729 436.60
TOTAUX	3 385 611.85	4 013 348.88	3 520 898.14	3 057 980.70	6 906 509.99	7 071 329.58
Résultats de clôture		627 737.03	462 917.44			164 819.59
<i>Restes à réaliser</i>			27 794.00	404 763.00	27 794.00	404 763.00
<u>Totaux cumulés</u>	<u>3 385 611.85</u>	<u>4 013 348.88</u>	<u>3 548 692.14</u>	<u>3 462 743.70</u>	<u>6 934 303.99</u>	<u>7 476 092.58</u>
<u>Résultats définitifs</u>		627 737.03	85 948.44		541 788.59	

- **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

- **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,

- **Arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme et certification

Le Président

Envoyé en préfecture le 20/04/2016
Reçu en préfecture le 20/04/2016
Affiché le
ID : 039-200012060-20160412-DELIBERATION-2016-04-12-DE

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 12 avril 2016

Délibération 3.2016.04.12

Nombre de membres

En exercice 51
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 07/04/2016
Date d'affichage : 20/04/2016
Domaine finances

L'an deux mil seize le douze du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER, Jean TRE COURT, Jean-Louis DELORME, Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Roland VUITTON, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Affectation du résultat de fonctionnement 2015

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de procéder à l'affectation suivante du résultat :

Résultat de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice :	+ 627 737.03 ú
- Résultats antérieurs reportés :	+ 0.00 ú

Résultat à affecter : + 627 737.03 ú

Solde d'exécution de la section d'investissement :

- Solde d'exécution cumulé d'investissement :	- 462 917.44 ú
- Solde des restes à réaliser d'investissement :	376 969.00 ú
- Besoin de financement :	85 948.44 ú

AFFECTATION :

- En réserves R 1068 en investissement :	85 948.44 ú
- Report en fonctionnement R 002 :	541 788.59 ú
- Report en Investissement R 001 :	

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 20/04/2016
et publication ou notification du 20/04/2016

Communauté de Communes Petite Montagne**39240 ARINTHOD****Séance du 12 avril 2016****Délibération 4.2016.04.12****Nombre de membres**

En exercice 51

Qui ont pris part au vote 42

Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation 07/04/2016

Date d'affichage : 20/04/2016

Domaine finances

L'an deux mil seize le douze du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER, Jean-Louis TRE COURT, Jean-Louis DELORME, Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT, Françoise DUBOCAGE, Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS, Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX, Roland VUITTON, Josiane CARRETIE, Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY, Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU.

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Approbation budget Principal 2016

Monsieur le Président donne lecture des prévisions budgétaires 2016

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget principal 2016 qui s'équilibre comme suit :

Section d'investissement : 1 921 628.00 €

Section de fonctionnement : 4 481 719.00 €

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 20/04/2016
et publication ou notification du 20/04/2016

Communauté de Communes Petite Montagne

39240 ARINTHOD

Séance du 12 avril 2016

Délibération 5.2016.04.12

Nombre de membres

En exercice 51
Qui ont pris part au vote 42
Pour 42 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation 07/04/2016
Date d'affichage : 22/04/2016
Domaine finances

L'an deux mil seize le douze du mois d'avril à 19 heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit dans ses statuts, à ARINTHOD sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DELORME

PRESENTS : Pierre GILBERT, Pascal GIROD, Françoise GRAS, Jean-Charles GROSDIDIER, Cécile BESNIER – TRE COURT , Jean-Louis DELORME , Martine DUCLOS, André REYDELLET, Wilfried HUREL, Denis RENAUD, Michel BOUQUEROD, Bernard RUDE, Jacques CALLAND, Thierry COMTE, Jean-Yves BUCHOT , Françoise DUBOCAGE , Patrick ANDREY, Pascal FEAU, Philippe LAMARD, Gérard CHARRIERE, Lionel BUFFAVAND, Gérard CAILLON, Rémy BUNOD, Raymond VINCENT, Jean-Louis BRIDE, Jean-Paul COULON, Nicole VELON, Jean-Claude NEVERS , Maurice BESSARD, Michel SOUSSIA, Cyril JOURNEAUX , Roland VUITTON, Josiane CARRETIE , Claude BONNE, Martine MATIAS, Fabienne BOUVIER, Patrick BARDET, Pascal RAVIER, Alain BORGES, Frédéric BRIDE, Isabelle BRANCHY , Jacques GIRERD représenté par son suppléant Robert RATEAU .

ABSENTS ou ABSENTS EXCUSES : Marie –Christine CHARBONNIER, Eric JACQUEMIN, Michel RAFFIN, Micheline REBREYEND-COLIN, Frédéric JACQUEMIN, Jérôme BENOIT, Christelle CHAVARD, Fabien BENACCHIO, Stéphane JACQUEMIN.

INVITE absente: Hélène PELISSARD.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Michel BOUQUEROD.

Objet : Adhésion aux services mutualisés du Service Informatique et TIC du SIEC pour les collectivités et établissements publics du Jura : cotisation et convention pluriannuelle d'adhésion.

Monsieur le Président expose,

Par sa délibération du samedi 28/11/2015, le Comité Syndical du SIEC a précisé les conditions d'adhésion aux services mutualisés du Service Informatique et TIC (SITIC).

Ces services mutualisés ne sont pas directement liés à une intervention avec coût déterminé pour chaque collectivité mais s'inscrivent dans une logique d'actions et de moyens partagés. Ils n'entrent pas dans le champ des prestations soumises à obligation de mise en concurrence et sont HORS CHAMP DE TVA.

Le calcul de ces contributions est établi suivant les modalités arrêtées par la délibération du Comité Syndical du SIEC du 28/11/2015. Il est rappelé que, pour le calcul des cotisations 2016, la situation de la collectivité est prise en compte au 01/01/2016.

Par ailleurs, dans un souci de rationalisation, il a été souhaité tant par les collectivités membres du SIEC que par le SIEC lui-même de pouvoir adhérer à ces services de manière pluriannuelle afin d'éviter de devoir délibérer chaque année sur ce principe tout en conservant le versement annuel de la contribution. Il est proposé désormais que notre collectivité adhère aux services informatiques mutualisés du SIEC pour une période de un (1) an, renouvelable tacitement, avec une durée maximum de six (6) ans. Les conditions d'adhésion sont définies dans la convention d'adhésion pluriannuelle jointe.

Dans ce cadre rénové, il est proposé au Conseil Communautaire :

1/ D'approuver l'adhésion aux services mutualisés du Service Informatique et TIC du SIEC selon les conditions financières fixées dans la délibération du Comité Syndical du SIEC du 28/11/2015.

2/ D'approuver la signature de la convention pluriannuelle d'adhésion, en pièce jointe, de la collectivité au service informatique et TIC du SIEC.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du SIEC du 28 novembre 2015 n° 1756 relative aux cotisations aux services mutualisés du SITIC et à la convention pluriannuelle d'adhésion aux services mutualisés du SITIC,

Considérant que la collectivité souhaite adhérer aux services mutualisés du SITIC selon les conditions financières fixées dans la délibération du Comité Syndical du SIEC du 28/11/2015.

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'adhésion de la collectivité aux services informatiques du SITIC du SIEC.

ARTICLE 2 : APPROUVE la signature de la convention pluriannuelle d'adhésion de la collectivité au service informatique et TIC du SIEC.

ARTICLE 3 : APPROUVE les conditions financières, soit la somme de 6965 €, hors champ de TVA, fixées pour l'année 2016 selon la proposition jointe.

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à signer ladite convention et tous documents afférents.

ARTICLE 5 : INDIQUE que les crédits correspondants sont inscrits au budget pour l'année 2016.

Ainsi ont délibéré et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme et certification,

Signature Le Président

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 22/04/2016
et publication ou notification du 22/04/2016